



**Compte-rendu de la CAPL n°3
Recours en matière d'évaluation des Cadres
C du 15 juin 2018**

7 agents ont poursuivi leur recours devant la CAP locale : 2 agents principaux 1ère classe et 5 agents principaux 2ème classe.

La CGT a défendu 2 dossiers. SOLIDAIRES a défendu 5 dossiers.

Il est à noter que 4 dossiers sur les 7 concernaient le SIP d'Avignon où il y a manifestement un problème de management.

L'administration a fait preuve d'intransigeance sur les tableaux synoptiques car un seul recours a donné lieu à un changement favorable sur les croix. Elle a été plus généreuse pour les appréciations qui ont été améliorées pour 4 collègues. Elle s'est enfin montrée intraitable sur deux dossiers pour lesquels les représentants du personnel n'ont rien obtenu.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 84 déplore l'attitude de la Direction qui, dans des situations où le doute existe sur le bien fondé du recours, abonde « globalement » dans le sens des chefs de services notateurs.

Vos élus :
Caroline Bollier
Frédéric Sottet (expert)